



# SYVICOL

Syndicat des Villes et  
Communes Luxembourgeoises

Luxembourg, le 6 janvier 2023

## Circulaire aux administrations communales

### N°01/2023

**Objet : Budget rectifié 2022 et budget 2023 du SYVICOL**

Madame la Bourgmestre,  
Monsieur le Bourgmestre,

Conformément à l'article 9 de la loi modifiée du 23 février 2001 concernant les syndicats de communes, je vous prie de trouver ci-joint le budget rectifié 2022 et le budget 2023 du SYVICOL, dûment arrêtés par Madame la Ministre de l'Intérieur en date du 22 décembre 2022.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, l'expression de mes salutations très cordiales.

Gérard Koob  
Secrétaire

Emile Eicher  
Président